

**ELECTIONS DES REPRESENTANTS
DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

Madame, Monsieur,

Dans quelques semaines auront lieu les élections des représentants des parents au conseil d'administration.

Le conseil d'administration est l'assemblée qui prend les décisions importantes sur le fonctionnement du lycée. Il se réunit au moins 4 fois par an pour adopter les décisions ou donner son avis.

Il est composé de 30 membres. Au côté des membres de droit (proviseure, proviseure-adjointe, agent-comptable, C.P.E.) les parents d'élèves, les personnels et les élèves ont des représentants élus chaque année.

Chaque parent est électeur et éligible (sous réserve pour un parent d'enfant mineur de ne pas s'être vu retirer l'autorité parentale). **Lorsque plusieurs enfants sont scolarisés dans un même établissement, chaque parent ne dispose que d'une seule voix.**

(Circulaire n° 2004-115 du 15/07/04 – B.O. n° 29 du 22/07/04)

Votre vote est important, il manifeste l'intérêt que vous portez à la scolarité de votre enfant. De plus, les listes qui ont obtenu des suffrages peuvent présenter des parents pour siéger en conseil de classe.


CANDIDATURES

Les parents intéressés peuvent prendre contact avec les fédérations de parents d'élèves A.A.R.P.E. (aarpe.poitiers@gmail.com) F.C.P.E. (fcpebda@gmail.com) ou constituer leur propre liste.

La liste devra être déposée au secrétariat pour le lundi 2 octobre 2023 et comporter :

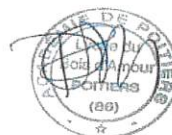
- Au minimum 2 noms, au maximum 10 noms, le nombre de sièges à pourvoir étant de 5
- Les noms, prénoms, adresses mails et signatures des candidats, classés par ordre préférentiel (déterminant pour l'attribution des sièges)

Le vote se fera sur Pronote du 7 au 13 octobre 17h. Les résultats seront publiés dès le lundi 16 octobre.

Sur Pronote, un message apparaîtra et vous permettra de voter (votes anonymes). Appuyer sur le  pour avoir les noms de chaque liste, cocher la liste choisie et cliquer sur vote (un message de confirmation apparaît)

Je reste à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous pourriez légitimement souhaiter.

La Proviseure,



L. Philips